

Évaluation des volets qui composent le Cadre de partenariat multilatéral sur le logement (Partenariat)

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION (RPAD)

Objectif de l'évaluation : Cette évaluation portait sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des volets qui composent le Partenariat.

Présentation des résultats de l'évaluation, des recommandations et de la RPAD au Comité de la haute direction de la SCHL le : 22 février 2022

| Recommandation | Réponse de la direction | Plan d'action | Responsabilité | | Échéancier |
|---|---|--|--|---|-----------------------|
| | | | Responsable | Soutien | |
| <p>Recommandation 1</p> <p>Examiner les données et les processus de production de rapports pour déterminer les améliorations possibles. Cet examen doit prendre en compte ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser les données recueillies pour le processus de réclamations afin d'améliorer les rapports d'étape. Accorder aux provinces et territoires (PT) plus de souplesse pour remettre à la SCHL leurs rapports d'étape en fonction de leurs exercices financiers respectifs. | <p><i>Nous sommes d'accord avec cette recommandation.</i></p> <p>La SCHL a pris en compte les points de vue et les préoccupations de ses partenaires provinciaux et territoriaux au sujet des rapports. Nous évaluons actuellement le processus de production de rapports afin de déterminer les occasions de réduire le fardeau lié à ceux-ci tout en respectant l'orientation du gouvernement du Canada et les attentes de la population canadienne en matière de transparence et de prise de décisions fondées sur des données probantes.</p> <p>Les exigences en matière de rapports des PT sont liées au Partenariat multilatéral et intégrées aux ententes bilatérales conclues dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) avec chaque PT. La SCHL examine le processus par lequel nous collectons ces données afin de cerner les occasions de le simplifier.</p> | <p>1. Déterminer et envisager des options pour simplifier la production de rapports d'étape et les processus de demande de règlement dans les limites des pouvoirs existants et des attentes du gouvernement du Canada, et créer un plan pour la mise en œuvre de ces mesures.</p> | <p>Solutions clients – Développement de la clientèle et Relations gouvernementales, Relations gouvernementales</p> | <p>Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Mesure et analyse des politiques, et Politiques – Opérations liées aux politiques et Relations intergouvernementales</p> | <p>T2 2022</p> |

| Recommandation | Réponse de la direction | Plan d'action | Responsabilité | | Échéancier |
|--|--|--|---|---|-----------------------|
| | | | Responsable | Soutien | |
| <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la communication concernant la façon dont les données sont utilisées par la SCHL pour la reddition de comptes et la prise de décisions. | <p>Nous sommes conscients des attentes et des demandes du gouvernement du Canada en matière de rapports plus détaillés, particulièrement en ce qui concerne la mesure et l'attribution des investissements du gouvernement du Canada et l'incidence des programmes sur la population canadienne et nous explorons des approches possibles qui nous permettront de remplir ce mandat tout en réduisant le fardeau de production de rapports pour les PT.</p> | <p>2. Fournir aux PT des explications et des mises à jour concernant l'utilisation des données qu'ils fournissent dans le cadre du Forum des hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le logement.</p> | <p>Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Relations intergouvernementales</p> | <p>Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Mesure et analyse des politiques</p> | <p>T3 2022</p> |
| <p>Recommandation 2</p> <p>La SCHL devrait collaborer avec les PT afin de trouver des solutions pour améliorer la disponibilité et la qualité des données, notamment en ce qui concerne l'efficacité énergétique, l'accessibilité, les groupes prioritaires plus démunis et les projets de réparation et de renouvellement.</p> | <p><i>Nous sommes d'accord avec cette recommandation.</i></p> <p>La SCHL reconnaît l'importance cruciale de la collecte de données pertinentes pour éclairer les décisions. En tant que partenaires principaux, il est essentiel de veiller à ce que les données et l'information soient communiquées le plus efficacement possible pour maximiser les retombées et à ce que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) disposent de données fiables pour réduire les besoins en matière de logement.</p> <p>En 2022-2023, la SCHL cherchera des occasions de collaboration en matière de recherche grâce à un financement ciblé pour soutenir les ententes réciproques de partage des données.</p> <p>Dans le cadre du Partenariat, les discussions et l'échange d'information sur le plan opérationnel sont bien établis dans le cadre du Forum FPT sur le logement, mais ces discussions, y compris celles sur les données, pourraient être améliorées afin de maximiser l'incidence sur la réalisation de nos priorités en matière de logement.</p> | <p>1. Collaborer avec les PT pour accroître leur capacité à répondre aux exigences en matière de production de rapports, lesquelles concernent l'efficacité énergétique, l'accessibilité et les populations vulnérables desservies.</p> <p>a. Utiliser le Forum FPT sur le logement pour communiquer des pratiques exemplaires en matière de collecte de données.</p> <p>b. Tirer parti de l'expertise en recherche de la SCHL pour soutenir les PT dans leurs méthodes de mesure.</p> <p>c. Faciliter les discussions bilatérales sur la mesure du rendement et les rapports.</p> <p>d. Cerner des occasions de production de rapports sur les projets pour lesquels les PT et la SCHL collaborent.</p> | <p>Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Mesure et analyse des politiques</p> <p>Solutions clients – Développement de la clientèle et Relations gouvernementales, Relations gouvernementales, et</p> <p>Politiques et recherche sur le logement – Recherche</p> | <p>Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Relations intergouvernementales</p> | <p>T4 2022</p> |

| Recommandation | Réponse de la direction | Plan d’action | Responsabilité | | Échéancier |
|---|--|---|---|---|-------------------|
| | | | Responsable | Soutien | |
| Recommandation 2 <i>(suite)</i> | | 2. Collaborer avec les PT afin de trouver des occasions de tirer parti d’autres sources de données administratives qui peuvent permettre la production de rapports tout en améliorant la disponibilité des données et en réduisant le fardeau de production de rapports pour la SCHL et les PT. | Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Mesure et analyse des politiques, et Politiques et recherche sur le logement – Recherche | Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Relations intergouvernementales | T3 2022 |
| Recommandation 3 Revoir la répartition du financement entre les initiatives menées par les PT et envisager des assouplissements supplémentaires pour l’utilisation du financement tout en maintenant des logements communautaires/sociaux résilients. | <i>Nous sommes d’accord avec cette recommandation.</i> La SCHL est déterminée à améliorer continuellement ses programmes et initiatives afin de s’assurer qu’ils demeurent efficaces et qu’ils contribuent aux résultats attendus. La SCHL est également déterminée à assurer la viabilité à long terme et l’expansion du parc de logements communautaires en explorant des possibilités de flexibilités supplémentaires. La SCHL reconnaît qu’un examen de l’affectation actuelle des fonds pourrait nous aider à déterminer l’approche d’affectation la plus efficace pour améliorer l’incidence des investissements de la SNL sur le système de logement. En ce moment, la SCHL n’a pas le pouvoir de modifier les affectations actuelles aux programmes de la SNL. La SCHL et les PT auront l’occasion d’effectuer un examen mutuel lorsque nous aurons obtenu plus de résultats démontrant l’efficacité de nos initiatives. | 1. Faire rapport au gouvernement sur les résultats du Partenariat. Communiquer les renseignements sur le désir des PT d’obtenir un financement plus souple. | Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Relations intergouvernementales | Solutions clients – Développement de la clientèle et Relations gouvernementales, Relations gouvernementales | T4 2021-22 |
| | | 2. Examiner mutuellement la répartition actuelle du financement entre les initiatives mises en œuvre par les PT en 2024-2025. | Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Relations intergouvernementales | Solutions clients – Développement de la clientèle et Relations gouvernementales, Relations gouvernementales | 2024-25 |
| | | 3. Explorer des approches de durabilité à long terme du secteur du logement communautaire au moyen de la collaboration entre la SCHL et les PT. | Politiques – Opérations liées aux politiques et activités de liaison, Relations intergouvernementales | Solutions clients – Développement de la clientèle et Relations gouvernementales, Relations gouvernementales | En cours |